

**Zeitschrift:** Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

**Herausgeber:** Société Pédagogique de la Suisse Romande

**Band:** 44 (1908)

**Heft:** 5

## Heft

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

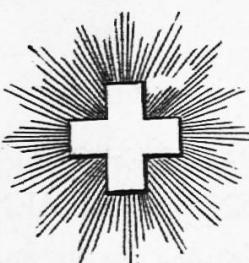
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 25.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

XLIV<sup>me</sup> ANNÉE

N° 5.



LAUSANNE

1<sup>er</sup> février 1908.

# L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

Eprouvez toutes choses et reterez  
ce qui est bon.

---

SOMMAIRE : *A nos lecteurs.* — *L'enseignement par les choses et l'enseignement par les mots.* — *Chronique scolaire : Vaud, Jura bernois, Genève.* — *Bibliographie.* — **PARTIE PRATIQUE** : *Ecole enfantine : Elocution.* — *Grammaire : Des verbes transitifs.* — *Dictées.* — *Récitation.* — *Arithmétique : Règle d'intérêt (suite).* — *Calcul oral.*

---

## A NOS LECTEURS

*L'Éducateur vient d'entrer dans sa 44<sup>me</sup> année. De tout temps, notre journal a compté de nombreux amis, de chaleureux défenseurs. Il espère que de nouvelles recrues viendront remplir les vides laissés, hélas ! par les disparus au cours des dernières années, et que tous les instituteurs et toutes les institutrices qui s'intéressent à la cause de l'éducation populaire — c'est donc la totalité du corps enseignant — resteront ou deviendront de fidèles abonnés de l'organe de notre association romande.*

\* \* \*

*Ce n'est vraiment pas trop exiger de nos membres que de leur imposer le léger sacrifice de 10 centimes à peine par semaine pour soutenir le journal qui entend leur venir en aide dans l'accomplissement de leur tâche journalière, les tenir au courant du mouvement scolaire, défendre les intérêts légitimes de la corporation et établir un lien solide entre nos diverses sections romandes.*

\* \* \*

*Il y a là une grande et belle tâche qui ne peut être accomplie que par l'appui de tous et de chacun. Plus nous serons nombreux et plus nous pourrons développer le journal.*

## L'ENSEIGNEMENT PAR LES CHOSES ET L'ENSEIGNEMENT PAR LES MOTS

Si l'on s'en tient aux données de la pédagogie traditionnelle, il ne peut y avoir d'hésitation sur ce point : *l'enseignement par les choses doit précéder l'enseignement par les mots.* L'étude des réalités concrètes vient avant celle des abstractions. Les observations, les expériences, les faits précédent les lois ou les formules. Ce ne sont ni les lettres, ni les mots, ni les chiffres, ni la notation musicale auxquels l'enfant s'intéresse tout d'abord, mais ce qu'il voit autour de lui : les animaux et les choses qui l'entourent, les personnes avec lesquelles il est en relation. Ce n'est donc ni la langue maternelle ni le calcul qui doit occuper le premier rang dans un programme d'étude rationnel ; ce sont les disciplines qui se proposent de fournir à l'enfant des idées sur les êtres au milieu desquels il vit : la géographie du lieu natal et la géographie générale, les sciences naturelles et l'histoire nationale (voire même l'histoire biblique). Autrement dit les branches d'étude qui, de par leur nature, fournissent les idées doivent avoir le pas sur celles qui s'occupent de l'expression de ces idées, c'est-à-dire que dans la lecture, dans la composition, dans le calcul, dans le dessin, on ne mettra en œuvre que des notions déjà connues de l'enfant, soit par sa propre expérience soit par l'enseignement<sup>1</sup>.

Tel est bien le point de vue de la pédagogie classique, qui, dès la plus haute antiquité, a réellement pressenti, plus ou moins nettement, suivant les époques, que l'enseignement par les choses devait précéder l'enseignement par les mots, autrement dit, comme le démontre scientifiquement la psychologie expérimentale, que l'idée significative doit précéder l'idée verbale, c'est-à-dire encore que les idées visuelles, tactiles, olfactives, auditives, motrices, etc., existent avant les mots qui servent à les désigner.

Ces affirmations sont-elles réellement corroborées par la science ?

<sup>1</sup> Il s'agit ici en quelque sorte du rang psychologique des études, de l'ordre de présentation des connaissances. Mais il est bien évident que, par la somme des intérêts mis en jeu, par leur côté utilitaire et éducatif, comme par le temps qu'on leur consacre, la langue et le calcul forment le centre et comme le couronnement de tout l'enseignement primaire.

Telle est la première question qu'il s'agirait d'examiner de plus près, question, au reste, plus complexe qu'on ne se l'imagine. Prenons, une chose, un objet, et choisissons, si vous voulez, une plante, une *violette*, par exemple.

On sait aujourd'hui que l'idée de la violette est beaucoup plus compliquée qu'on ne le croit. Le plus souvent ce qu'on donnait comme image du mot ne comprenait guère que l'image visuelle et l'image auditive et encore souvent les fondait-on en une seule, en ne parlant que de l'enseignement par l'aspect.

Sans doute, il y a l'image visuelle, personne n'en doute. Nous voyons la violette et nous pouvons suivre la marche des rayons lumineux. Le nerf optique transmet la sensation au centre optique du cerveau où de nombreux ganglions sont excités à leur tour. C'est là le phénomène physiologique parallèle au phénomène psychologique. On l'appelle *sensation visuelle* et l'on désigne par là aussi bien l'un des phénomènes que l'autre.

Mais l'excitation nerveuse produite par la vue de la violette ne s'arrête pas aux cellules sensitives ; elle se communique encore à d'autres cellules dont la fonction est de conserver les sensations : ce sont les cellules du souvenir. Nous gardons ainsi l'idée de la violette, alors qu'elle n'est plus sous nos yeux. La *sensation visuelle* et l'*image du souvenir* sont localisées, c'est-à-dire qu'elles occupent chacune une place distincte dans le centre visuel. Ce fait est démontré par les cas de paralysie partielle. Une de ces places vient-elle à être lésée, le souvenir disparaît aussitôt : le malade voit bien les objets, mais il ne peut plus les connaître.

C'est ainsi que la science a analysé, au point de vue matériel, les fonctions cérébrales, calculé le degré de chaleur nécessaire à la formation d'une idée, expliqué les phénomènes de la mémoire par les propriétés plastiques du cerveau.

Mais la violette ne produit pas seulement en nous des sensations et des représentations visuelles, mais encore, par son parfum, des sensations *olfactives* et, par l'attouchement de ses pétales, des sensations *tactiles*. Toutes ces sensations laissent des traces dans le cerveau, qui gardera autant d'images de la tulipe qu'il y a eu de sens excités. Chacune de ces images occupera un groupe par-

ticulier de cellules. Il y aura ainsi un groupe pour l'image visuelle, un pour l'image tactile et un troisième pour l'image olfactive. Ces groupes, au reste, ne sont pas isolés. Ils sont en rapport les uns avec les autres et se prêtent un mutuel appui par des fibres qui les relient et qu'on appelle *fibres d'association*. C'est là un phénomène capital pour la vie intellectuelle. En présentant plusieurs fois la même fleur, les relations entre les divers groupes deviendront de plus en plus aisées, et, chaque fois que les cellules du groupe visuel, par exemple, seront excitées, celles des autres groupes le seront aussi.

Stuart Mill avait déjà formulé ce principe en disant :

« Quand deux idées ont été pensées, une ou plusieurs fois en connexion étroite l'une avec l'autre, l'esprit acquiert par cela même une tendance à les penser ensemble, à se rappeler l'une à propos de l'autre, tendance d'autant plus forte que ces idées ont été unies plus souvent dans l'expérience. »

D'après lui, le seul principe essentiel de l'association des idées serait la coexistence antérieure dans la conscience de deux sentiments, de deux conceptions, qui, s'étant une fois rencontrés, contracteraient l'habitude de reparaitre toujours l'un après l'autre.

Ainsi tout objet qui tombe sous les sens laisse après lui dans différentes parties du cerveau des images ou idées partielles.

Ces idées partielles sont liées entre elles par les fibres d'association.

Grâce à l'association, une idée partielle peut éveiller les autres.

L'ensemble des idées partielles associées forme la représentation ou idée composée.  
*(A suivre.)*

## CHRONIQUE SCOLAIRE

---

VAUD. — **Conférences Petit.** — La première des conférences de M. le professeur Petit, sur l'*Académie française*, a eu lieu lundi dernier devant une salle archi-comble et a eu le plus vif succès. Nous rappelons que la seconde (*Le Parthénon*, avec projections lumineuses) aura lieu aujourd'hui à 5 heures, et non à 8 heures, comme nous l'a fait dire une coquille de notre dernier numéro.

\*\*\* A la suite du désistement de M. Emery, le Conseil d'Etat a nommé notre collaborateur, M. Frédéric Meyer, instituteur à Saint-Prex, ancien président de la Société pédagogique vaudoise, aux fonctions d'inspecteur de l'enseignement primaire.

On nous écrit, au reste, à ce sujet :

**Nomination.** — Le Conseil d'Etat a nommé M. F. Meyer, instituteur à St-Prex, aux fonctions d'inspecteur scolaire, en remplacement de M. Emery, qui prend une retraite bien gagnée.

M. Meyer est né en 1873. Entré à l'Ecole normale en 1888, il en sortit en 1892 avec le premier brevet.

Instituteur à Chéserex, puis à St-Prex, il sut se faire apprécier dans ces deux postes comme fonctionnaire consciencieux et comme homme de cœur.

Il fut président de la S. P. V. de 1902 à 1905, pendant une période difficile. C'est alors que se discutèrent nos augmentations.

Par son tact, sa bienveillance et son humeur enjouée, il saura se conquérir l'estime de ses collègues.

Qu'il reçoive ici nos sincères félicitations.

R. RAMUZ.

\*\*\* **Communications du Comité central de la S. P. V.** — Le Comité central de la S. P. V. prie MM. les délégués de district de bien vouloir faire parvenir d'ici au 5 février prochain :

1<sup>o</sup> A M. Porchet, instituteur à Lutry, tous les rapports sur la correction des travaux écrits.

2<sup>o</sup> A M. Regamey, instituteur à Yverdon, les rapports sur le rôle de l'instituteur en dehors de l'école.

Cet avis ne concerne pas nos collègues qui ont adressé leurs rapports à M. Antoine Pache, président.

\*\*\*

Dans sa séance du 17 janvier, le Conseil fédéral a décidé que la réincorporation des instituteurs dans l'armée ne sera pas opérée pour ceux qui sont nés avant 1880.

Nous croyons devoir rappeler aux intéressés que leur réincorporation n'a pas lieu d'office, mais sur leur demande spéciale adressée au Département militaire fédéral.

Le Comité est en instance auprès du Département militaire cantonal pour savoir à quelles conditions les instituteurs nés avant 1880 pourraient être réarmés.

*Pour le Comité :*

R. RAMUZ.

\*\*\* **Montreux.** — On nous écrit : Tout en revoyant et modifiant l'échelle des indemnités dues aux membres du Corps enseignant non logés dans les divers collèges de la Commune, la Municipalité du Châtelard, sur le préavis favorable de la Commission scolaire du cercle de Montreux, a appuyé la demande d'augmentation du traitement des maîtresses des travaux à l'aiguille. Dans sa dernière séance de décembre éoulé, le Conseil communal a voté, par voie budgétaire, les dépenses résultant de cette demande.

La modification apportée à ces traitements comporte une majoration de 5 fr. sur l'heure de classe hebdomadaire, plus une augmentation de 2 fr. 50 par heure par période de cinq années de service jusqu'au maximum de 10 fr. à l'heure.

Le traitement initial des maîtresses d'ouvrage brevetées étant actuellement de 45 fr., l'heure atteint ainsi 55 fr. après vingt ans d'exercice.

**JURA BERNOIS.** — **Ecole normale du Jura.** — Les examens du printemps dans les écoles normales de Porrentruy et Delémont viennent d'être fixés comme suit :

A Porrentruy : Examens écrits, 12, 13 et 14 mars ; oraux, 27 et 28 mars ; examens d'admission, 30 et 31 mars.

A Delémont : Examens écrits, 9, 10 et 11 mars ; oraux, 25 et 26 mars ; examens d'admission, 1, 2 et 3 avril.

H GOBAT.

**GENÈVE** — Nous tenons à compléter aujourd'hui les renseignements que nous avons donnés, dans notre numéro de samedi dernier, au sujet du renouvellement du Comité de l'Union des Instituteurs genevois.

M. Ch. Moser, président de l'Union depuis sa fondation en 1906, ne pouvait, pour des raisons d'ordre privé, accepter le renouvellement de son mandat. Il a, malgré les instances de ses amis, maintenu sa décision, aux regrets unanimes de l'assemblée. Il nous est cependant permis d'espérer que, lorsque les circonstances le lui permettront, M. Moser reprendra, à la tête de notre société, la place qu'il a occupée avec tant de distinction pendant la difficile période des débuts.

Quant à M. Pesson, nommé, comme on le sait, inspecteur des écoles, il a estimé que, vu ses nouvelles fonctions, il était préférable qu'il ne fit partie ni du comité de l'Union ni de celui du Groupe choral, afin de laisser à ces deux sociétés toute leur liberté d'allure.

Inutile d'ajouter que MM. Moser et Pesson demeureront deux membres fidèles et assidus de « l'Union » et du Groupe choral.

---

**Le club français des instituteurs de Vienne.** — Le 8 novembre dernier, le cercle français des instituteurs de Vienne a célébré le vingtième anniversaire de sa fondation, dans son local, Josefsgasse 12. Le secrétaire, M. Augustin Hrdlicka, a présenté, dans cette séance, un aperçu historique, clair, complet et fidèle de l'activité de cette société, ainsi que des services multiples et inappréciabiles qu'elle a rendus à tous ceux qui ont eu recours à elle. Le cercle français des instituteurs viennois évoque l'image d'un arbre fort et vigoureux qui offre aujourd'hui l'abri de son ombrage à un grand nombre d'hôtes, tandis qu'arbuste frêle et délicat dans ses premières années, il a dû subir l'outrage de la tempête et se plier à la rafale de l'ouragan.

La fondation du club est due à quatre instituteurs, MM. Hrdlicka, Kunschner, Orth et Schamanek, qui, dès 1886, se réunissaient chez leur professeur de français, M. Marquis. Les deux présidents du cercle ont été MM. F. Kobanyi, de 1886 à 1889, et M. Ignace Hüber, de 1889 à ce jour. M. Hrdlicka a été consacré secrétaire inamovible, pourrait-on ajouter, car c'est lui qui a toujours été le centre, la cheville ouvrière du club.

Le but du cercle est de cultiver l'amour de la langue et de la littérature fran-

çaises par des lectures, des conversations, des récitations, des causeries, des cours et conférences, des soirées dramatiques, où chacun contribue, suivant ses goûts et ses talents, à l'amusement, à la récréation et à l'instruction de ses collègues. Le rapport de M. Hrdlicka nous donne les titres de 102 saynètes et comédies françaises qui ont été jouées sur la scène du club. Parmi les membres qui ont été le plus souvent mis à contribution, nous citerons M<sup>mes</sup> Hrdlicka, Faivre, Hüber, Stockinger, etc. ; MM. Génin, Gourdiat, Hrdlicka, Hüber, Karas, Orth, etc.

Le cercle compte actuellement 130 membres ; il possède une bibliothèque d'un millier de volumes.

On sait que le Ministre de l'instruction publique de France envoie chaque année de jeunes professeurs à l'étranger pour se perfectionner dans la langue du pays où ils séjournent. Grâce à M. Jost, inspecteur général honoraire, plusieurs jeunes collègues français ont pu se perfectionner dans la langue allemande à Vienne. Bien entendu qu'ils ont été les hôtes du club français dont ils ont emporté un excellent souvenir. La brochure de M. Hrdlicka nous donne les souvenirs et impressions d'une dizaine de collègues français reconnaissants de la chaude sympathie qui leur a été témoignée dans la capitale de l'Autriche. Nous citons MM. L. C. Bon, directeur d'école normale à Albertville (Savoie) ; Brunne, professeur à l'école de commerce de Boulogne-sur-Mer ; Joseph Fèvre, professeur d'école normale à Dijon ; Henri Goy, professeur d'école normale à Lyon ; E. Koessler, professeur au lycée de Caen ; M. Mingat, inspecteur primaire à St-Marcellin (Isère) ; Joseph Ris, inspecteur à Montauban ; Ernest Tonnelat, professeur au lycée de Caen ; Albert Thierry, professeur d'école normale à Melun.

Nous devons une mention spéciale à M. N. Magnin, inspecteur primaire à Gray (Haute-Saône), qui a conduit en Autriche, l'automne dernier, une caravane d'instituteurs haut-saônois. Comme on le pense bien, le club français des instituteurs de Vienne s'est mis en quatre pour faire à nos collègues d'Outre-Jura les honneurs de la capitale autrichienne. Si je parle de M. Magnin, c'est que dans ses impressions, il traite — en exagérant un peu, dit-il, — « les Suisses d'écrocheurs sans vergogne, d'exploiteurs insatiables de nos pauvres escarcelles d'étudiants-touristes. » Quelles expériences M. Magnin a-t-il faites en Suisse avec ses caravanes ? Nous l'ignorons, mais si, par hasard, ces lignes lui tombaient sous les yeux, nous l'engageons à communiquer à notre rédacteur en chef les exploitations insatiables dont il aurait été l'objet chez nous. Quoi qu'il en soit, l'honneur de la Suisse a été défendu « avec véhémence » par M. Ignace Hüber, le dévoué président du club, qui connaît bien notre pays, puisqu'il y fait, avec M. Hrdlicka, des séjours prolongés et que ces messieurs ont été, à maintes reprises, les hôtes de nos réunions pédagogiques.

Nous faisons les meilleurs vœux pour la prospérité du club français des instituteurs viennois ; puisse-t-il pendant de longues années encore être un foyer de culture française dans la capitale de l'Autriche !

H. GOBAT.

#### BIBLIOGRAPHIE

— E. D. D. Y., l'auteur belge des *Causeries pédagogiques* est vraiment un esprit universel, à en juger par les matières qui ont fait l'objet de ses derniers travaux. Des quatre ouvrages publiés simultanément en Belgique et à Genève (Librairie scientifique C. Kündig), deux ont une portée générale par la nature des sujets

traités. Pour n'y pas revenir, disons dès l'abord qu'il s'agit d'études sérieuses, très documentées, et non point de rapports bâclés sur quelques données prises au hasard de lectures hâtives.

Les *Végétations adénoïdes dans les arrière-fosses nasales*. Cet opuscule nous renseigne complètement sur une affection assez fréquente, paraît-il, chez les enfants entre trois et quinze ans. Bien que cette question paraisse appartenir à la science médicale seule, elle intéresse au plus haut point les maîtres d'école, et surtout les parents des élèves dont le développement a été arrêté net par un mal inexplicable. Beaucoup d'instituteurs et d'institutrices auront déjà eu comme écolier un enfant qui présentait ce facies tristement caractéristique : « bouche » ouverte, regard atone, œil à demi-voilé et comme à moitié endormi... la lèvre supérieure ne recouvre que très incomplètement les incisives supérieures... le sujet a beaucoup de peine à parler d'une façon intelligible, etc. etc. » Or, ce sont précisément les symptômes de la maladie que E. D. D. Y. signale à notre attention.

Le traitement est d'ordre chirurgical, puisqu'il peut comporter une opération dont notre livre donne même une explication détaillée, d'après MM. Forgue et Reclus. Nous nous contenterons de vous croire sur parole, Messieurs les docteurs. L'abaisse-langue de Rousseau et le couteau de Gottstein, dont vous dites merveilles, ne nous causent pas précisément une sensation affriolante de plaisir.

Pour notre part, nous voudrions que les élèves présentant les caractères de cette affection fussent soumis à un sérieux examen médical. Ce serait faire œuvre charitable de s'occuper de ces malheureux parias de nos classes.

En continuant de la sorte, je risque fort de dépasser les limites assignées par l'*Educateur aux comptes rendus bibliographiques*, et je passe sans transition à une seconde publication de notre auteur.

Dans l'*Enseignement du Chant dans les écoles primaires* E. D. D. Y. étudie cette question à tous les points de vue, pour terminer par cette conclusion, très catégorique au sujet de la musique chiffrée : « C'est la méthode idéale pour l'enseignement du chant à l'école primaire ».

Nous avouerons en passant à M. E. D. D. Y. que nous ne sommes pas d'accord avec lui sur ce point capital. Mais notre opinion n'a aucune importance : son livre n'en demeure pas moins très intéressant.

Avec les « Exercices combinés de langue française basés sur la méthode directe, à l'usage des écoles primaires flamandes », notre auteur aborde la pédagogie pratique.

Trois opuscules renfermant des morceaux de lecture gradués accompagnent les deux volumes des exercices dont ils ne font, d'ailleurs, que reproduire les textes. Ils ont pour titres : *Premiers essais*. — *Autour de moi*. — *Perce-neige* et sont mis en rapport directement avec la 2<sup>e</sup>, la 3<sup>e</sup> et la 4<sup>e</sup> année d'études.

Ces ouvrages rendront de grands services aux écoles flamandes ; mais ils n'ont de valeur pour nous qu'à titre d'éléments de comparaison. Et. VISINAND.

## PARTIE PRATIQUE

### ECOLE ENFANTINE

#### Elocution.

(*Enfants de 5 à 6 ans*).

Je vais chercher des légumes au marché, lesquels voulez-vous que je rapporte?

— Des choux, des carottes, des pommes de terre, des choux-fleurs, etc.

J'achèterai aussi des fruits, lesquels préférez-vous ?

— Les pommes, les poires, les noix, etc.

Je voudrais même acheter des fleurs ; pensez-vous que j'en trouverai ?

— Oui.

Lesquelles ?

— Des tulipes, des violettes, des primevères.

Voilà, je rapporte un panier plein de beaucoup de choses que vous allez m'aider à mettre en place. J'aimerais tout d'abord qu'on descende les pommes de terre à la cave. Appelez Eugène et dites-lui de le faire, mais dites-le lui tous, et de façon à ce qu'il vous comprenne.

— Eugène, descends les pommes de terre à la cave.

Le voici qui revient ; demandez-lui ce qu'il a fait.

— J'ai descendu les pommes de terre à la cave.

Voici un chou-fleur. Dites à Jeanne de le porter à la cuisine.

— Jeanne, porte le chou-fleur à la cuisine.

Il faudrait mettre ces noix, sur une assiette, dans l'armoire. Demandez à Max de le faire.

— Max, va mettre les noix sur une assiette dans l'armoire.

Dites à Eugénie d'aller ranger les poires sur un des rayons de la cave.

— Eugénie, va ranger les poires sur un des rayons de la cave.

Il faut mettre ces violettes dans l'eau.

Appelez Roger pour qu'il le fasse.

— Roger, va mettre les violettes dans l'eau.

Après que chaque enfant a fait semblant d'exécuter l'ordre reçu, ses camarades lui demandent, comme au premier, ce qu'il a fait, et il répond :

— J'ai porté le chou-fleur à la cuisine, j'ai mis les noix sur une assiette dans l'armoire, j'ai rangé les poires sur un des rayons de la cave, etc., etc.

Mon panier est vide, mais comme je veux être sûre que vous avez bien mis tout en place, dites-moi vite encore où sont les pommes de terre ?

Exiger pour réponse : Les pommes de terre sont à la cave.

Le chou-fleur ?

— Le chou-fleur est à la cuisine.

Les noix ?

— Les noix sont sur une assiette dans l'armoire.

Et les violettes ?

— Les violettes sont dans l'eau.

(Avisez au cours de la leçon les enfants qui ne prennent aucune part aux réponses collectives pour les interroger en particulier : Dis ce qu'a fait Jeanne ? Où sont les violettes ?)

A. B.

## GRAMMAIRE.

### Des verbes transitifs.

*Poser aux élèves les questions suivantes et écrire les réponses au tableau.*

1. Que fait le menuisier? — 1. Le menuisier fabrique des meubles.
2. Que cultive le vigneron? — 2. Le vigneron cultive la vigne.
3. Que fait le peintre? — 3. Le peintre peint un tableau.
4. Que fait l'instituteur? — 4. L'instituteur instruit l'écolier.
5. Que fait le chat? — 5. Le chat guette la souris.

Dégager dans chaque exemple le verbe, le sujet, le complément direct. (Ces trois parties sont censées déjà être connues des élèves.) Répéter que le sujet fait l'action et que le verbe l'exprime.

Dans l'exemple 1<sup>er</sup>, quel est le résultat de l'action?

— Des meubles. — (De même pour les exemples 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup>.)

Dans l'exemple 4<sup>e</sup>, quelle est la personne qui est l'*objet* de l'action d'instruire, autrement dit, qui reçoit cette action?

— L'écolier.

Dans l'exemple 5<sup>e</sup>, quel est l'animal qui est aussi l'*objet* de l'action?

— La souris.

*Le Maître.* — Jusqu'à maintenant vous disiez que le complément direct d'un verbe est le mot qui complète le sens d'un verbe directement, sans l'aide d'une préposition. Que pouvez-vous dire d'après l'étude des exemples du tableau?

*Un Élève.* — On peut aussi dire que le complément direct est le nom de la personne, de l'animal ou de la chose, qui est l'*objet* ou le résultat de l'action faite par le sujet et exprimée par le verbe.

*Maitre.* — Le père de Jean-Louis est négociant. Il fait souvent venir des marchandises d'Italie, par exemple des macaronis et des vins rouges. Est-ce que ces marchandises passent notre frontière, directement? Réponds-nous, Jean-Louis?

— Non, monsieur, ces marchandises n'entrent point directement, elles séjournent quelquefois plus ou moins longtemps à la frontière, car il s'agit de les contrôler et de fixer les droits de douane à payer.

*Maitre.* — Très bien. Mais n'y a-t-il pas aussi des marchandises qui, venant d'Italie, passent en Suisse pour se vendre en Allemagne?

— Oui, monsieur, on dit alors qu'elles sont *en transit*, c'est-à-dire qu'elles traversent directement notre pays en ne payant que les frais de transport aux compagnies de chemins de fer.

*Maitre.* — C'est juste. Vous sentez donc que le mot *transit* éveille en nous l'idée de *passer directement* à travers un pays pour se rendre dans un autre. Revenons à notre leçon de grammaire. Trouvez-vous une relation, un rapport entre ce que vient de nous apprendre Jean-Louis et les exemples du tableau?

Comment les actions exprimées par les verbes ont-elles passé sur les compléments directs?

— Elles y ont passé directement, rien ne séparant le verbe du complément.

*Maitre.* — Donc, comment peut-on appeler ces verbes? Formez un mot nouveau avec le mot *transit*.

— On peut les appeler verbes *transitifs*.

*Maitre.* — C'est cela. Et maintenant écrivons la définition d'un verbe transitif. Qui me la dicte?

Définition : *On appelle verbe transitif tout verbe exprimant une action qui est reçue ou qui peut être reçue par un complément direct.*

EXERCICES :

a) *Faites passer l'action directement sur un complément direct.*

Le cocher conduit	(ses chevaux).
L'imprimeur imprime	(nos livres),
Le facteur distribue	(les lettres).
Le boucher abat	(des bœufs).
Le chien garde	(notre maison).
Nous lisons	(une histoire intéressante).

b) *Reliez le complément direct au sujet par un verbe transitif convenable.*

Nous	(saulons)	ce fossé.
Tu	(portes)	un paquet.
Il	(atteint)	la cible.
L'orfèvre	(cisèle)	ce bijou.
L'orchestre	(joue)	une marche funèbre.
Le tribunal	(condamne),	le criminel.

c) *Remplacez les ... par le sujet, le verbe ou le complément direct convenable :*

Columbus ... (1) l'Amérique en 1492 — ... réparera nos harnais. — Le bourreau a tranché ... (3) du meurtrier. — Winkelried ... (4) ses frères d'armes à Sempach en 1386. — Le pharmacien prépare ... (5). Le lion ... (6) une gazelle. — Le soleil mûrit ... (7) — (8) ... ferrera les chevaux. — Le maître ... (9) nos travaux. — Le ... (10) sculpte une pierre funéraire. — Chaque jour, la science agrandit ... (11) — La lune ... (12) parfois le soleil.

1. Découvrit. 2. Le sellier. 3. La tête. 4. Sauva. 5. Des médicaments. 6. Dévore.  
7. Nos raisins. 8. Le maréchal. 9. Corrige. 10. Le marbrier. 11. Son domaine.  
12. Eclipse.

E. MÉTRAUX.

En skis.

I. *Préparation* : Ecriture et définition des mots suivants : *ski, nécessité, chaire, chausser, agilité, lamelle, vertigineux, irrésistible, ressaut, bond, élan.*

II. Avec ou sans le secours du manuel de grammaire, les élèves répondront aux questions suivantes : 1. Que savez-vous du pluriel des noms tirés des langues étrangères ? — 2. Que fait le verbe pouvoir au futur et au conditionnel ? — 3. Que dites-vous des adjectifs numéraux cardinaux ?

III. *Dictée*. Dans l'art du patinage sur les skis, les Norvégiens sont passés maîtres. Comment d'ailleurs pourrait-il en être autrement ? L'usage de ces engins est pour eux une nécessité de la vie; sans leur aide, ils ne pourraient mettre le pied au dehors de leurs habitations sans enfoncer jusqu'au genou. Aussi bien, dès la plus tendre enfance, dès l'âge de trois ou quatre ans, les Scandinaves apprennent à glisser sur ces patins et, c'est montée sur les skis, que toute la jeunesse des campagnes va à l'école et qu'elle prend ses récréations, encouragée par la présence du maître que, dans ce bon pays si simple, la gravité ne colle pas sur sa chaire. Voyez, par exemple, ce jeune facteur. Il faut qu'il chausse ses patins pour entreprendre sa tournée et porter aux environs les nouvelles du monde civilisé, qui arrivent au destinataire vieilles en général de douze ou quinze jours.

Les femmes, elles, aussi, savent courir sur les skis, avec une agilité qui fait l'étonnement de tous les étrangers. Grâces à ces longues lamelles en bois, les habiles d'entre les habiles descendant les pentes à une vitesse vertigineuse ; au moment où ils filent avec un élan qui semble irrésistible, ils s'arrêtent brusquement pour éviter un rocher ou un arbre qui se trouve sur leur route, ou bien encore, lorsqu'ils trouvent devant eux un ressaut de terrain, ils le franchissent d'un bond prodigieux. Lancé à toute vitesse, un patineur peut sauter vingt à vingt-cinq mètres en longueur, et huit en hauteur. On raconte même qu'un paysan norvégien a franchi d'un bond une distance de *trente* mètres.

IV. *Exercices* : Chercher les verbes transitifs ; les écrire à l'infinitif avec un complément direct ? — 2. Ecrivez-les au plus-que-parfait et au futur antérieur.

(D'après Lect. p. t.)

E. MÉTRAUX.

#### DICTÉE

##### Les Chinois de San-Francisco.

Environ trente mille Chinois vivent là, empilés en trois ou quatre rues étroites, reliées par de sombres et sinistres impasses. Ce fut autrefois un des quartiers élégants de la ville ; quelques maisons n'auraient pas mauvaise apparence, si elles n'étaient noircies par cette lèpre de crasse qui souille les murs comme le pavé.

A cette heure tardive, on voit encore, par les portes ouvertes sur le trottoir, les ouvriers jaunes travailler en leurs échoppes, grandes à peine comme des cellules de prison. Leurs fronts rasés au-dessus des tempes, jaunes comme des billes de vieil ivoire, restent penchés immobiles sur des besognes obstinées, à la lueur vacillante d'une lampe semblable à celle des mineurs. Seules, les mains s'agitent agiles et souples, de longues mains décharnées aux ongles crochus, mains de squelettes qui saisissent des outils, les remuent, les reposent sans faire aucun bruit. Jamais on ne voit ces silencieux travailleurs, aux mouvements d'automates, détourner un instant les yeux de leur ouvrage. Quelques marchands ont simplement établi leur boutique sur le trottoir, à l'abri d'un auvent ; au-dessus, une caisse en bois, de la dimension d'un cercueil, est fixée à la muraille : c'est leur chambre à coucher. Ils n'ont pas d'autre domicile, et cela leur suffit.

La rue fourmille de promeneurs silencieux. Ils passent comme des ombres, enveloppés dans leurs blouses noires ; leurs sandales, à pas comptés, se posent sans bruit sur le sol ; un léger dandinement de leurs corps désossés fait frétiller les longues tresses dont l'extrémité, mince comme une queue de rat, vient battre les talons.

(*Terres lointaines*)

Paul SEIPPEL.

VOCABULAIRE. — L'impasse, l'apparence, l'échoppe, la cellule, obstiné, vacillante, le squelette, l'automate, l'auvent, le cercueil, la sandale, le dandinement.

Faire trouver les déterminatifs, les qualificatifs, les verbes et les pronoms personnels de la dictée.

Remarques sur l'orthographe de *mille* (trente mille).

Faire trouver un certain nombre d'exemples concernant l'orthographe de ce mot.

Paul CHAPUIS.

RÉCITATION

**La règle de la vie.**

Suivre pas à pas la route qui monte  
    Vers l'azur des cieux,  
Choisir la plus sûre et non la plus prompte,  
    Et marcher joyeux ;  
Lorsque le vertige ou l'incertitude  
    Troublent le chemin,  
Laisser le devoir dans sa poigne rude  
    Vous prendre la main.

Avoir soin toujours de tenir en laisse  
    Le rêve dompté,  
Et, vienne l'épreuve, armer sa faiblesse  
    D'âpre volonté ;  
Mais craindre surtout, lorsque l'âme rampe  
    Sous l'orage noir,  
Que le vent de l'ombre éteigne la lampe  
    Où veille l'espoir.

D'un calme regard dominer les choses ;  
    Stoïque ou prudent,  
Ne point respirer le charme des roses  
    D'un cœur trop ardent.  
Devant les faux dieux que le monde encense  
    Passer le front haut ;  
Faire ce qu'on doit, et sans réticence  
    Dire ce qu'il faut.

Etre doux au faible, et devant la force,  
    Cambré sous l'effort,  
Ainsi que le chêne à la rude écorce,  
    Savoir être fort ;  
Mais s'il faut tomber quand la haine allume  
    L'ardeur du combat,  
Etre le santal, l'arbre qui parfume  
    Le fer qui l'abat.

Avoir l'âme simple, ouverte à toute heure ;  
    Le long du sentier,  
Vers tout ce qui souffre, et tout ce qui pleure  
    Pencher sa pitié ;  
Et dans cette vie, où même le sage  
    L'est encor si peu,  
Aller son chemin, semant au passage  
    Tout le bien qu'on peut.

NOTES. — Ces vers paraîtront peut-être un peu difficiles. Je crois qu'à cet égard on est parfois craintif et presque timoré. On a certainement abusé des morceaux trop faciles, des poésies « pour enfants », souvent puériles et dénuées de toute valeur artistique. Ce qui est de l'art seul mérite d'être mémorisé. Pour être compris des enfants, a dit Anatole France, rien ne vaut un beau génie ; et je suis toujours davantage persuadé qu'il a vu juste. Il faut que le poète élève l'écolier jusqu'à lui.

Bien faire comprendre les locutions symboliques : laisser le devoir vous prendre la main ; la rude poigne du devoir ; tenir le rêve en laisse ; lorsque l'âme rampe sous l'orage ; le vent de l'ombre ; la lampe où veille l'espoir ; les faux dieux que le monde encense.

VOCABULAIRE — Vertige, incertitude, poigne, laisse, dompter, âpre, stoïque, encenser, réticence, cambrer, santal.

Faire ressortir la vigueur et la netteté des expressions. Observer le rythme du poème : vers alternés de dix et cinq pieds.

EXERCICE DE RÉDACTION. — Traiter en prose le même sujet ; traduire en langage ordinaire les idées du poète en leur ôtant leur cachet symbolique.

Mettre en relief les leçons morales qui se dégagent de cette belle pièce.

Albert CHESSEX.

## ARITHMÉTIQUE

### Règle d'intérêt. (*Suite.*)

On calcule encore l'intérêt par l'emploi de formules simples qu'il faut graver dans sa mémoire.

Nous avons vu qu'on représentait le capital par  $c$ , le taux par  $t$ , le temps par  $n$  et l'intérêt par  $i$ . Or chacun de ces termes peut, à tour de rôle, être inconnu, c'est-à-dire qu'on peut être appelé à le chercher, exemples :

1. Que! est l'intérêt de 800 fr. à  $4 \frac{1}{2} \%$  pendant 15 mois ?

I<sup>re</sup> partie. 100 fr. en 12 mois rapportent 4,5 fr.

II<sup>me</sup> » 800 » 15 » » x fr.

Si 100 fr. en 12 mois rapportent 4,5 fr.

$$1 \text{ fr. en } 12 \text{ mois rapporte } 100 \text{ fois moins} = \frac{4,5}{100}$$

$$1 \text{ fr. en } 1 \text{ mois rapporte } 12 \text{ fois moins} = \frac{4,5}{100 \times 12}$$

$$800 \text{ fr. en } 1 \text{ mois rapportent } 800 \text{ fois plus} = \frac{4,5 \times 800}{100 \times 12} \text{ fr.}$$

$$\text{et } 800 \text{ fr. en } 15 \text{ mois rapportent } 15 \text{ fois plus} = \frac{4,5 \times 800 \times 15}{100 \times 12} =$$

$$\frac{45 \times 800 \times 15}{100 \times 120} = \frac{45 \times 8 \times 15}{120} = 45 \text{ fr.}$$

Si nous remplaçons chaque nombre de l'égalité ci-dessus par la lettre qui lui convient nous aurons :

$i = t \times c \times n$  ce que nous traduisons en disant :

Pour trouver l'intérêt d'un capital quelconque il faut multiplier le taux par le

capital et par le temps et diviser le produit par 100 si le temps est exprimé en années, par 1200 si le temps est exprimé en mois et par 36 000 ou 36 500 si le temps est exprimé en jours.

2. A quel taux faut-il placer 800 fr. pendant 15 mois pour retirer 45 fr. d'intérêt ?

I<sup>re</sup> partie. Un capital de 800 fr. placé pendant 15 mois rapporte 45 fr.

II<sup>me</sup> » » 100 fr. » 12 x fr.

Si 800 fr. pendant 15 mois rapportent 45 fr.

$$1 \text{ fr. } \rightarrow 15 \text{ mois } \rightarrow 800 \text{ fois moins} = \frac{45}{800} \text{ fr.}$$

$$1 \text{ fr. } \rightarrow 1 \text{ mois } \rightarrow 15 \text{ fois moins} = \frac{45}{800 \times 15} \text{ fr.}$$

$$100 \text{ fr. } \rightarrow 1 \text{ mois } \rightarrow 100 \text{ fois plus} = \frac{45 \times 100}{800 \times 15} \text{ fr.}$$

$$100 \text{ fr. } \rightarrow 12 \text{ mois } \rightarrow 12 \text{ fois plus} = \frac{45 \times 100 \times 12}{800 \times 15} = \frac{3 \times 3}{2} = 4 \frac{1}{2} \%$$

Remplaçons les nombres de l'égalité par des lettres qui leur conviennent, nous avons :  $t = \frac{i \times 1200}{c \times n}$  c'est-à-dire que :

Pour trouver le taux il faut multiplier l'intérêt par 100 et diviser le produit par le capital multiplié par le temps du placement.

3. Quel capital faut-il placer à  $4 \frac{1}{2} \%$  pendant 15 mois pour retirer un intérêt de 45 fr. ?

I<sup>re</sup> partie. Pour retirer 45 fr. il faut placer pendant 12 mois un capital de 100 fr.

II<sup>me</sup> » » 45 fr. » » 15 » » x fr.

Si 45 fr. sont rapportés en 12 mois par 100 fr.

$$1 \text{ fr. est rapporté en 12 mois par } 45 \text{ fois moins} = \frac{100}{45}$$

$$1 \rightarrow \text{en } 1 \rightarrow \text{un cap. 12 fois plus grand} = \frac{100 \times 12}{45}$$

$$45 \rightarrow \text{en } 1 \rightarrow 45 \rightarrow = \\ \frac{100 \times 12 \times 45}{45}$$

et 45 fr. sont rapportés en 15 mois par un cap. 15 fois plus petit =

$$\frac{100 \times 12 \times 45}{45 \times 15}$$

Après simplifications cette égalité devient :  $\frac{100 \times 4 \times 2}{1 \times 1} = 800 \text{ fr.}$

En remplaçant les nombres par des lettres nous aurons :  $c = \frac{100 \times i}{t \times n}$  c'est-à-dire que : pour trouver le capital il faut multiplier l'intérêt par cent et diviser le produit par le taux multiplié par le temps.

4. Pendant combien de temps faut-il placer à  $4,5 \%$  un capital de 800 fr. pour retirer 45 fr. d'intérêt.

1<sup>re</sup> partie. Pour retirer 4,5 fr. il faut placer 100 fr. pendant 12 mois.

Hme » » 45 fr. » 800 fr. » x »

Si pour retirer 4,5 fr. il faut placer 100 fr. pendant 12 mois

$$\begin{array}{rcl} \text{»} & 1 & \text{»} \\ \text{»} & 4 & \text{»} \\ \hline & \frac{12 \times 100}{4,5} & \end{array} \quad \begin{array}{rcl} 100 & \text{»} & 4,5 \text{ moins de temps} = \frac{12}{4,5} \\ 1 & \text{»} & 100 \text{ plus } \text{»} = \end{array}$$

Si pour retirer 45 fr. il faut placer 1 4 » 45 » » =

$$\frac{12 \times 100 \times 45}{4,5}$$

Si pour retirer 45 fr. il faut placer 800 » 800 » » =

$$\frac{12 \times 100 \times 45}{4,5 \times 800} \text{ ou, après simplifications : } = \frac{3 \times 5}{1 \times 1} = 15 \text{ mois.}$$

En remplaçant les nombres par des lettres nous avons :  $n = \frac{100 \times i}{t \times c}$ , ce qui signifie que pour trouver le temps pendant lequel un capital est placé il faut multiplier l'intérêt par cent et diviser le produit par le taux multiplié par le capital.

#### Calcul oral.

1. 200 fr. rapportent annuellement 11 fr. Quel est le taux ? R.  $5\frac{1}{2}\%$
2. 800 fr. en 3 ans ont rapporté 120 fr. » » R. 5%
3. 500 fr. en 6 mois » 15 fr. » » R. 6%
4. 250 fr. en 1 mois » 1 fr. » » R. 4,8%
5. 100 fr. en 6 mois » 2,75 fr. » » R.  $5\frac{1}{2}\%$
6. 100 fr. en 8 mois » 4 fr. » » R. 6%
7. 100 fr. en 9 mois » 6 fr. » » R. 8%
8. 100 fr. en 26 semaines rapporte 2,8 fr. » » R. 5,6%
9. 50 fr. en 3 ans ont rapporté 7,20 fr. » » R. 4,8%
10. 25 fr. en 4 ans » 6 fr. » » R. 6%
11. Quel est le volume d'un tas de foin qui a 5 m.  $\times$  4 m.  $\times$   $2\frac{1}{2}$ ? R.  $50 \text{ m}^3$ .
12. Le  $\text{m}^3$  de ce foin pèse 75 kg. Quel est le poids du tas ? R. 3750 kg.
13. Quelle est la valeur de ce foin à 8 fr. le quintal ? R. 300 fr.
14. Pour le transporter on le met en bottes de 25 kg. Combien de bottes ? R. 150 bottes.
15. Pour le transporter on met 30 bottes sur un char. Combien faut-il de chars et quelle est la valeur du foin chargé sur une voiture ? R. 5 chars — 60 fr.
16. Un tas de fumier a 2,5 m.  $\times$  2 m.  $\times$  1,5 m. Quel en est le volume ? R.  $7\frac{1}{2} \text{ m}^3$ .
17. Quelle en est la valeur à 8,10 fr. le  $\text{m}^3$ ? R. 60,75 fr.
18. On transporte ce fumier au moyen d'une brouette contenant 75 dm<sup>3</sup>. Combien doit-on faire de voyages ? R. 100 voyages.  
A. C.